



Nos offres et services



LE MOT DU PRÉSIDENT

Christian Martin

Gérant d'Energies Nouvelles Courtage

Un secteur plein d'avenir pour remplacer l'énergie nucléaire.

« Grâce à une technologie qui avance, le photovoltaïque est un secteur en perpétuel mouvement, ce qui nécessite une remise en question permanente. Notre société a su s'adapter à ce secteur qui bouge, tant sur la forme que sur le fond. En effet, nous travaillons sur le terrain avec des acteurs de tous les horizons : agriculteurs, industriels, particuliers, collectivités locales, pour pouvoir proposer des projets de toute taille. Quelle que soit votre envie, nous trouverons la solution ! »

QUI SOMMES NOUS ?

Avec son service administratif et commercial, Energies Nouvelles Courtage vous accompagne et vous aide à la réalisation de vos projets. Une équipe de 30 commerciaux est à votre disposition sur les régions du Sud de la France pour type de projets, mais aussi dans l'Ouest et l'Est de la France avec des projets en autoconsommation. ENC représente la force commerciale en partie ou en totalité de nos investisseurs.

QUE FAISONS NOUS ?

Energies Nouvelles Courtage propose un service pour la réalisation de votre projet photovoltaïque clé en main. Nos partenaires investisseurs reconnus sur le marché de producteurs d'énergie au niveau national et international vous accompagne dans votre projet. Notre équipe commerciale et administrative s'occupe de toutes les étapes de votre projet avec les bureaux d'études de nos partenaires.

LES ÉTAPES DE VOTRE PROJET

Etude technique et financière

- Montage du dossier administratif
- Dépôt du permis de construire
- Dépôt du dossier d'appel d'offres pour les plus de 100 kw
- Instruction des dossiers
- Construction du bâtiment
- Installation de la centrale photovoltaïque
- Raccordement de la centrale
- Contrat de maintenance
- Nettoyage des panneaux
- Service après vente



NOTRE OFFRE COMMERCIALE

- 4 LES CONSTRUCTIONS DE BATIMENTS 100 KW en tiers investisseur
- 5 LES LOCATIONS DE TOITURES 100 KW avec investisseur
- 6 LES CONSTRUCTIONS DE BATIMENTS 250 KW et plus en appel d'offre
- 7 LES CONSTRUCTIONS DE BATIMENTS 250 KW en auto-financement
- 8 LES LOCATIONS DE TOITURES 250 KW à 4 MW
- 9 LES PRESTATIONS DE SERVICES
- 10 LES OMBRIERES DE PARKING 250 KW à 10 MW
- 11 LES OMBRIERES DE PARKING 100 KW
- 12 L'AUTOCONSOMMATION
- 14 LES CENTRALES AU SOL
- 16 LA METHANISATION
- 18 RACHAT DE CENTRALES
- 19 CARTE DE FRANCE



CONSTRUCTION DE HANGAR AVEC CENTRALE DE 100 KWC

Vous êtes **propriétaire** d'un terrain et vous avez un projet de construction de bâtiment pour votre exploitation agricole ?

Nos investisseurs peuvent financer **l'intégralité ou une partie** de votre bâtiment équipée d'une centrale photovoltaïque.

Après une **étude personnalisée** en fonction de votre région et de votre terrain, nous vous présentons l'offre la mieux adaptée à votre projet de l'un de nos investisseurs . Plusieurs configurations et dimensions de bâtiments sont possibles.

Nous réalisons **toutes les démarches administratives** à votre place (permis de construire, demande de raccordement...)

L'investisseur programme **la construction du bâtiment**. A l'issue des démarches et travaux, vous devenez propriétaire du bâtiment. »

Hangars jusqu'à 800 m²

- Projet clé en main
- Distance Bâtiment-Transfo : 150 m Max
- Ensoleillement minimum à respecter (*à voir avec votre conseiller*)



LOCATION DE TOITURES JUSQU'À 100 KWC

Vous êtes **propriétaire** d'une toiture agricole ou industrielle ?

ENC vous trouve la meilleure solution pour louer votre toiture en fonction de ses dimensions.

Louez votre toiture à un investisseur, rendez-la pérenne, et rentabilisez votre toit !

En fonction de votre région et de son ensoleillement, nos investisseurs prennent en charge une partie ou la totalité de la rénovation de votre toiture . Si votre toiture est équipée d'un bac acier neuf, nous venons poser la centrale directement dessus.

Votre toit est exposé Sud, et vous avez au moins 500 m² de disponible, nos investisseurs financent la centrale photovoltaïque et vous versent en contrepartie un loyer ou une soulte.

Pour une toiture de 500 à 750 m²

- Distance Bâtiment-Transfo : 150 m Max
- Exposition du bâtiment plein Sud / Est-Ouest possible

N.B : A votre charge :

- Pas de frais administratifs

LES CENTRALES EN AUTOFINANCEMENT

Centrale Photovoltaïque sur une toiture ou avec construction d'un bâtiment

Le revenu de votre centrale photovoltaïque permet de vous dégager un **revenu annuel** avec un **amortissement rapide** (en fonction de votre région) ou permet d'autofinancer votre bâtiment sur la durée du contrat de rachat avec EDF.

CONSTRUCTION DE HANGAR AVEC CENTRALE DE 250 KWC LES BATIMENTS CATALOGUE LES BATIMENTS HORS CATALOGUE

Vous êtes **propriétaire** d'un terrain et avez un projet orienté vers une exploitation agricole ? ou pour une zone artisanale ou industrielle ?

Vous avez sûrement besoin d'un bâtiment pour votre exploitation, ou pour assurer le développement de votre activité.

Nos investisseurs financent **l'intégralité ou une partie** de votre bâtiment pour y installer une centrale photovoltaïque.

« Après une **étude personnalisée** en fonction de votre région, nous vous présentons une offre. Plusieurs dimensions sont possibles.

Nous réalisons **toutes les démarches administratives** à votre place (permis de construire, demande de raccordement. . .)

L'investisseur programme **la construction du bâtiment**. A l'issue du bail emphytéotique ou du bail à construction vous devenez propriétaire de la centrale et du bâtiment. »

Pour un Hangar de 2000 m²

- Distance Bâtiment-Transfo : 200 m Max
- Exposition du bâtiment plein Sud / Est-Ouest possible



AUTOFINANCEMENT D'UN HANGAR AVEC CENTRALE DE 250 KWC

Vous pouvez autofinancer la construction de votre bâtiment 250 KW

Si vous choisissez de financer vous-même votre projet, **nous choisissons la société la plus compétente** pour gérer et mener à bien votre dossier.

Nous vous fournissons une étude de faisabilité en fonction des critères d'ensoleillement, d'urbanisme et de raccordement ; puis nous vous mettons à disposition un chiffrage accompagné d'un business plan pour votre financement.

En fonction des différents critères retenus, le revenu de votre centrale photovoltaïque permet de vous dégager **un revenu annuel** qui doit permettre d'**amortir votre centrale photovoltaïque** et votre bâtiment en totalité ou en partie en fonction de votre région sur la durée du contrat de rachat avec EDF.



RENTABILISER SA TOITURE

Vous êtes **propriétaire** d'une grande toiture agricole ou industrielle ?

Nos investisseurs peuvent vous proposer **un loyer ou une soulte** en contrepartie de l'exploitation de la centrale photovoltaïque installée sur votre toit.

En fonction des travaux de rénovation de votre toiture vous rendez pérenne et rentabilisez votre toiture !

Si votre toiture a besoin de rénovation, l'investisseur prend à sa charge une partie ou la totalité des travaux.

Dans le cas où votre toiture est neuve, l'investisseur pose directement la centrale photovoltaïque sur votre bac acier.

En fonction du dimensionnement de votre toiture, l'investisseur vous propose de remettre à neuf votre toit ou vous propose un loyer ou une soulte.

A la fin du bail, vous devenez propriétaire de la centrale photovoltaïque qui continue de produire, et vous avez le choix soit de continuer à revendre l'électricité, soit de demander le démantèlement de la centrale, soit de continuer avec l'investisseur et de partager la production.



Toitures à partir de 800 m² et jusqu'à 40 000 m²

- Projet clé en main
- Distance PDL-Transfo : 200 m Max
- Ensoleillement minimum à respecter (*à voir avec votre conseiller*)

NETTOYAGE

Savez-vous que la production de votre centrale peut être **accrue de 3 % à 10 % ?**

Via un nettoyage régulier et de qualité, ce qui équivaut également à une meilleure durabilité !

- Utilisation d'un **robot télécommandé**, conçu uniquement pour les panneaux photovoltaïques (Outil prisé par la majorité de nos clients pour une grande sécurité)
- Elimination des poussières, mousses, salissures, feuilles qui ont un gros impact sur la productivité
- Usage d'une eau spéciale pour un **nettoyage optimal** !



MAINTENANCE

Dans la même optique que le nettoyage, il est important de réaliser une **maintenance régulière** de votre centrale !

La maintenance est un poste très important dans l'exploitation de votre centrale photovoltaïque. La surveillance périodique de votre installation permet de diminuer les risques de pertes de production. Cette maintenance est valable pour des centrales de petite puissance comme de plusieurs Mégawatts.

Nous vous proposons un contrat de maintenance personnalisé avec des techniciens entièrement disponibles dans toutes situations.

- Solution pour une **optimisation** économique et environnementale
- Une **garantie** pour une centrale pérenne

CONSTRUCTION D'OMBRIÈRES POUR UN PARKING À PARTIR DE 100 PLACES (PROJET EN APPEL D'OFFRES)

Vous êtes une entreprise, une grande surface, un gestionnaire immobilier, ou une collectivité locale, et vous êtes **propriétaire** de places de parking ?

Vous pouvez valoriser votre parking avec des ombrières et offrir à vos usagers et clients une place à l'abri.

Quels sont les avantages ?

- Production d'électricité pour autoconsommation ou réinjection dans le réseau
- Augmentation de la fréquentation
- Outil de communication de votre politique verte
- Protection des véhicules et des clients

Ombrières > de 2 000 à 20 000 m² : de 100 à 1 000 places

- Possibilités de financement par vos soins ou en Tiers investisseurs
- Exposition des ombrières : Plein Sud, maximisation de l'énergie produite
- Possibilité en autoconsommation avec subventions possibles selon la région ou appels à projets régionaux
- Options possibles : Poteaux thermos laqués, Chéneaux, ...



CONSTRUCTION D'OMBRIÈRES POUR UN PARKING DE 40 PLACES

Vous êtes une PME, un supermarché, un gestionnaire immobilier, ou une collectivité locale, et vous êtes **propriétaire** de places de parking ?

Il est temps de les valoriser avec des ombrières, et d'offrir à vos usagers et clients, une place à l'abri.

En fonction de :

- Votre région
- Votre ensoleillement

Nos investisseurs sont prêts à financer en intégralité votre ombrière de parking

AVANT



APRES



Ombrières < à 800 m² : 40 places

Vous êtes une PME, un supermarché, un gestionnaire immobilier, ou une collectivité locale, et vous êtes propriétaire de places de parking ?

Vous pouvez créer une valeur ajoutée à votre parking avec des ombrières :

- Possibilité d'intégrer plusieurs modules de 12 ou 24 places couvertes pour optimiser l'implantation sur le parking
- Peut s'adapter à des petits parkings d'entreprises, de supermarchés ou autre
- Possibilité en autoconsommation avec subventions possibles selon région ou appels à projets régionaux

L'AUTOCONSOMMATION

Comment cela fonctionne ?

En installant une centrale solaire photovoltaïque, il est possible de produire une partie de ses besoins en électricité et dans certains cas revendre le surplus de production sur le réseau.

En fonction de la puissance :

< à 100kw : Pas de nécessité de passer par un appel d'offre et éligible à des subventions locales et régionales

de 100 kw à 500 kw : Passage par un appel d'offre national conseillé et possibilité d'obtenir un complément de rémunération

Quels sont les avantages ?

Diminution de la facture d'électricité, utilisation d'énergie verte, indépendance énergétique .

Dans quel contexte ?

L'Etat encourage donc ces modules de production décentralisés par de nombreux dispositifs, pour lequel un cadre législatif et contractuel est spécifique.

L'AUTOCONSOMMATION

Pourquoi autoconsommer ?

Avantages économiques :

- Diminution de la facture électricité
- Maîtrise et pérennité du prix de l'électricité

Services à l'entreprise :

- Utilisation de l'électricité verte
- Création d'ombrières
- Alimentation de véhicules électriques avec bornes de recharge

Notre implication dans votre projet :

- Conception, développement , autorisation (étude BE, suivi)
- Construction
- Exploitation et Maintenance
- Vente du surplus sur le marché libre

Quelles données sont nécessaires pour la mise en place de votre projet ?

- Implantation de votre projet sur toiture, ombrière, sol...
- Votre consommation annuelle (factures)
- Votre profil de consommation annuel (P10, relevé minutes Enedis...)
- Votre puissance raccordée

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL

Vous disposez d'un terrain inexploitable ?

Il est temps d'en tirer un bel avantage et de faire confiance à l'avenir.

« Si vous avez un site non-agricole, pollué, une ancienne carrière d'au moins 5 Ha, vous pouvez valoriser votre bien aujourd'hui inexploitable, avec une centrale au sol/ un parc éolien »



Les sites recherchés sont en priorité des sites pollués, des anciennes carrières ou mines (en fin d'exploitation), des sites industriels abandonnés, des décharges, ancien aéroport... . . .

Pour pouvoir faire une étude, il nous faut :

- Le plan de Zonage des parcelles concernées,
- Le PLU de la commune ou carte intercommunale
- L'activité du site
- Et comme tous les autres projets le point GPS pour calculer le productible



CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL



L'avenir :

- C'est bénéficier d'une source de revenu nouvelle
- C'est participer à la réduction des émissions de CO₂, et entamer une transition vers l'énergie propre



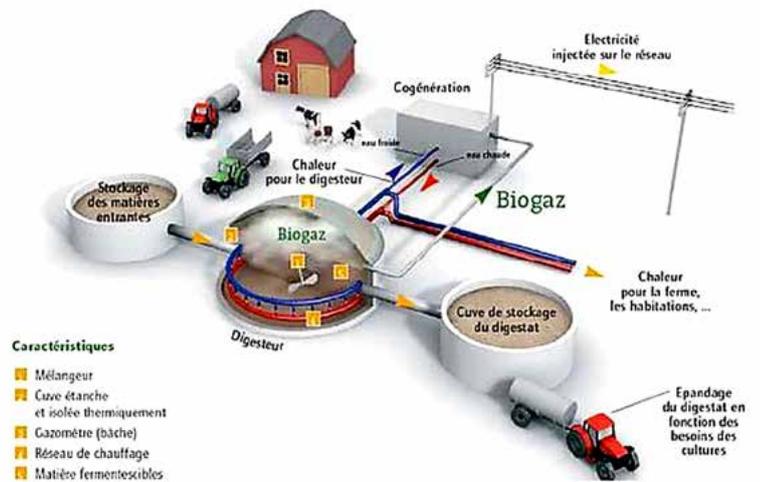
VALORISER LES DÉCHETS D'ORIGINE ORGANIQUE

Pensez au potentiel des déchets liés à votre exploitation

Avec la méthanisation vous pouvez **compléter votre revenu** de façon considérable !

Méthanisation : Procédé biologique naturel qui valorise vos déchets organiques, en les dégradant; donc en les transformant en **biogaz** (énergie renouvelable)

- Etape 1**
Gestion des substrats
(déjections animales et co-substrats)
- Etape 2**
Digestion anaérobie
- Etape 3**
Gestion du digestat - épandage
- Etape 4**
Production et valorisation
de l'énergie



Les intérêts : les vôtres

- Diversification de votre activité
- Développement de l'autonomie en chaleur de l'exploitation
- Réductions des problèmes d'odeurs
- Permet l'indépendance aux engrais minéraux

... et celles de la nature !

- Les émissions de gaz à effet de serre réduits (notamment dus à l'activité agricole)
- Production d'énergies renouvelables
- Gestion durable et de proximité des déchets



RACHAT DE VOS CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES

Vous êtes **propriétaire** d'une centrale photovoltaïque de plus de 100 kw

Vous souhaitez la revendre pour récupérer un capital en fonction du tarif de rachat contracté auprès d'EDF ? ou pour compléter un autre emprunt dédié à un investissement pour votre exploitation, votre entreprise ?

Nos investisseurs peuvent **se porter acquéreur** et vous faire une proposition après étude des différents documents demandés comme le contrat d'achat en place, le matériel installé et l'emprunt restant à rembourser.



Contactez nous pour une étude chiffrée.

ENERGIES NOUVELLES COURTAGE : EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Agen - Aix-en-Provence - Ajaccio - Aubenas - Bordeaux - Cahors - Carcassonne - Clermont-Ferrand - Foix - Gap - La Rochelle - Limoges - Lyon - Marseille - Millau - Montauban - Mont-de-Marsan - Montpellier - Nice - Nîmes - Pau - Périgueux - Perpignan - Rennes - Rodez - Rouen - Saint-Etienne - Strasbourg - Tarbes - Toulouse

ET DANS LES DOM-TOM

Guadeloupe - Guyane Française - La Réunion - Martinique - Nouvelle-Calédonie - Polynésie Française





TOUS VOS PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES

4 rue Antoine LAVOISIER

31140 LAUNAGUET-TOULOUSE - FRANCE

Téléphone : 09.67.38.56.49

contact@encpro.fr

www.encpro.fr

Votre contact :